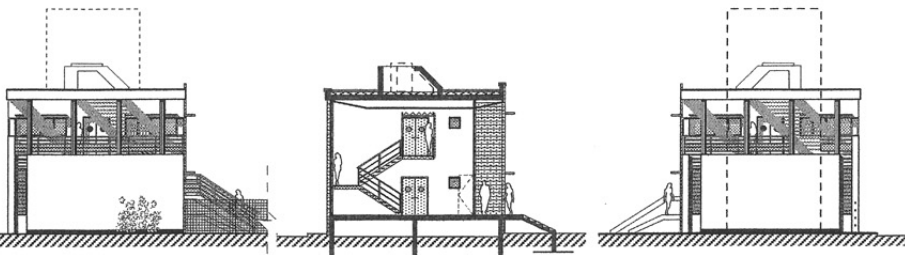
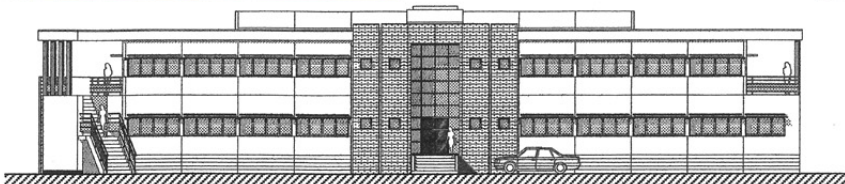
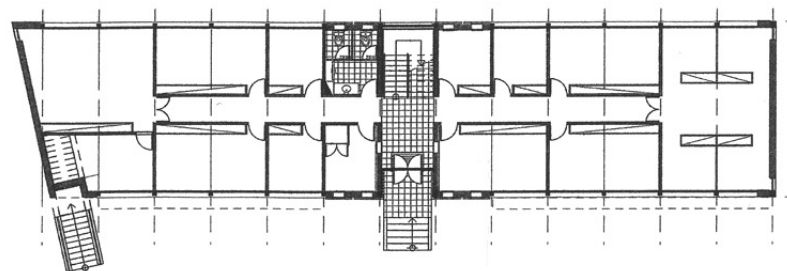
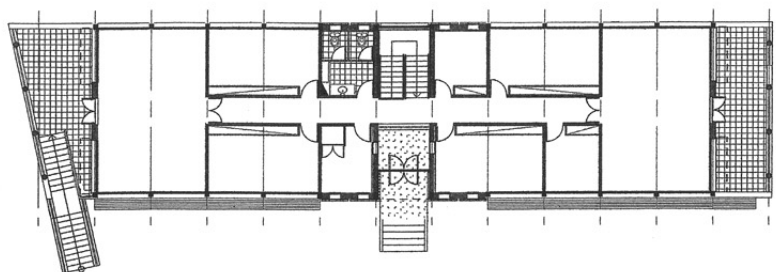
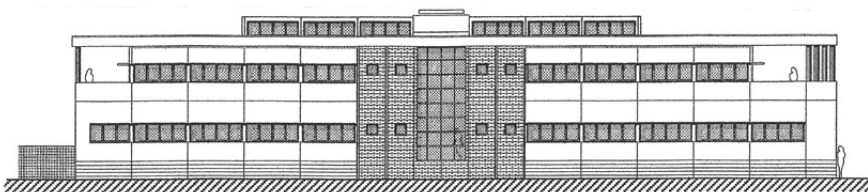


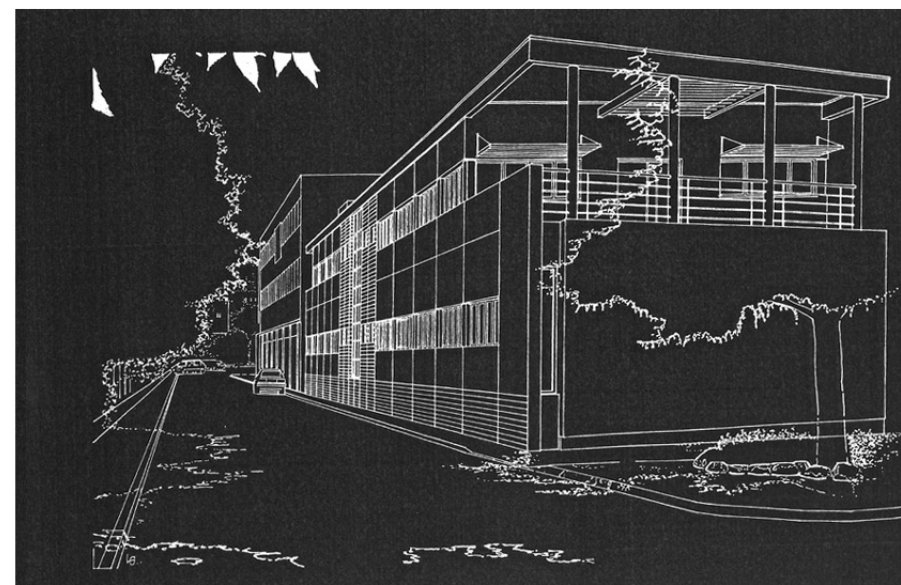
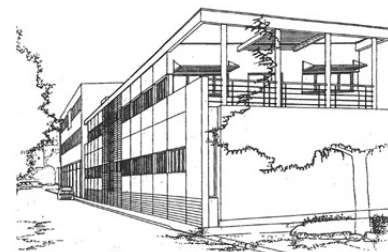
MAÎTRE D'OUVRAGE : SDIS DU VAR
MONTANT DES TRAVAUX : 720 000 € H.T.
SHON : 661 M2
LIVRAISON EN 2003



LE TRAITEMENT DES FACADES

Le principe de composition modulaire du bâtiment apparaît clairement sur les façades longitudinales, rythmées par des joints creux, où les bureaux sont largement éclairés par des fenêtres-bandeaux, équipées d'un système de brise-soleil en façade sud. Les parties encadrant la cage d'escalier vitrée sont volontairement moins percées, pour accentuer le contraste plein/vide et bloquer les séquences horizontales des fenêtres des bureaux. Celles-ci se retournent en pignons est et ouest au rez-de-chaussée et à l'étage. Les parties extrêmes en terrasses accessibles au niveau R+1 sont animées par un couronnement reprenant le bandeau des façades, supporté par des poteaux qui allègent la silhouette de la construction. Celle-ci évoque symboliquement dans son angle sud-ouest, saillant de par la forme du terrain, la proue d'un navire.

SDIS DU VAR
BATIMENT
A USAGE DE BUREAUX
DRAGUIGNAN



La mission consistait à élaborer une étude paysagère concernant le Club Résidence Petit Paradis à Agay (83 530), petite station balnéaire située au cœur de la Corniche d'Or, dans l'une des plus belles baies de la Côte d'Azur, bordée de sable, au pied du massif classé de l'Estérel. L'objectif du Ministère de la Défense, Maître d'Ouvrage, était de programmer, sur la base d'une étude urbaine, architecturale et paysagère cohérente, les travaux concernant les équipements existants à restructurer et les équipements complémentaires à créer au sein de cet ensemble.

Le projet devait résoudre pour le bâtiment principal une double problématique : transformer côté intérieur une proximité trop directe, en matérialisant clairement un espace de terrasse extérieure propre à chaque logis, correctement dimensionné, ombragé, convivial et intime et faire de même côté extérieur, mais, cette fois-ci, pour procurer une meilleure indépendance des terrasses par rapport aux parkings.

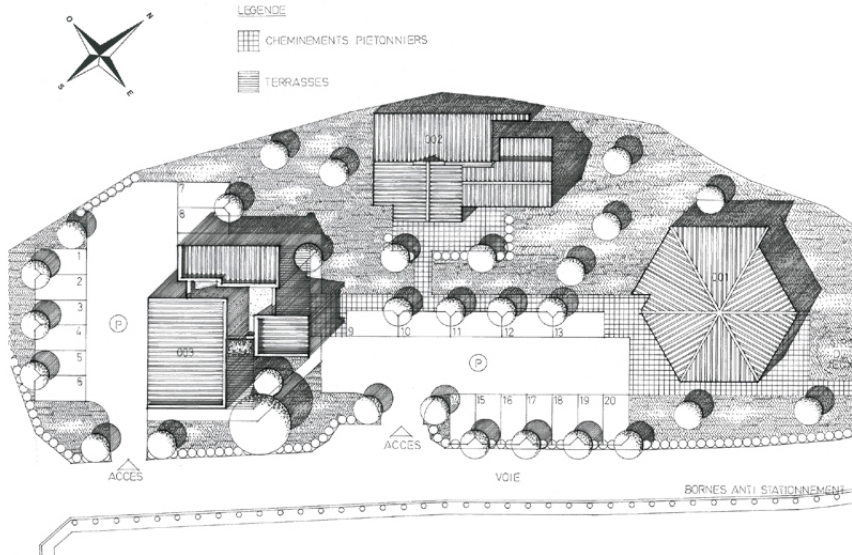
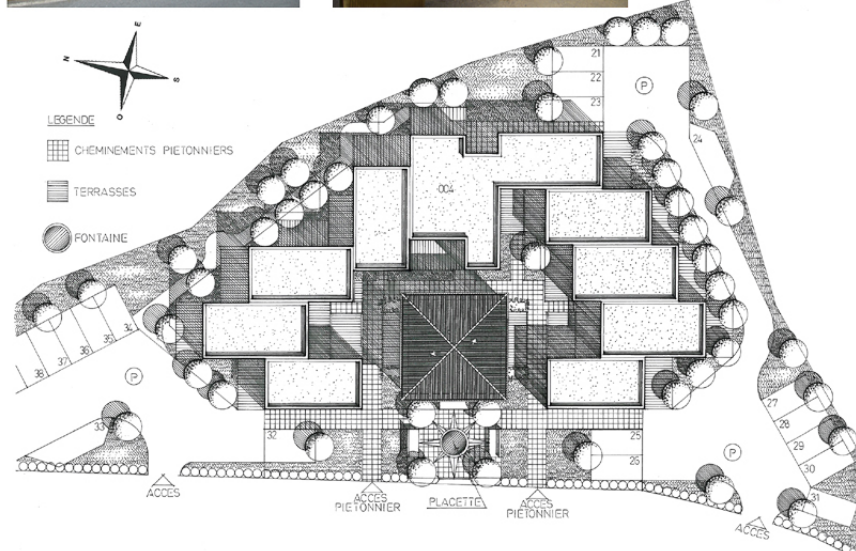
L'élaboration de l'étude prend en compte la nécessaire évolution de l'image quelque peu austère et spartiate du Club qui doit s'orienter vers une image réactualisée d'un petit village de vacances devant répondre aux attentes, aux désirs et aux exigences croissantes des usagers en matière de détente, de loisirs, de bien-être et de convivialité. L'objectif est de proposer à chacun un cadre privilégié pour des vacances réussies en famille.



PHOTO N° 45



PHOTO N° 46



Un ravalement sera programmé pour l'ensemble des façades, selon une étude de polychromie intégrant des teintes choisies en harmonie avec le site et selon l'étude chromatique disponible en Mairie. Il permettra de rompre la monotonie et l'uniformité de l'architecture des logis, chaque pavillon se démarquera clairement des appartements mitoyens, tout en s'insérant mieux dans son environnement. Le parti proposé est très clair et s'impose comme une évidence pour une meilleure intégration des bâtiments dans le paysage : ce sont les couleurs naturelles du site qui servent de base à la nouvelle coloration des façades. La couleur sable des plages de la baie d'Agay est proposée pour la couleur dominante. La couleur ocre rouge de la roche du massif de l'Estérel permet d'apporter des touches plus soutenues pour mettre en valeur certains éléments. Enfin, une troisième couleur, ocre brun clair, intermédiaire entre ces deux tons, complète l'harmonie de l'ensemble.

Des aménagements extérieurs viendront améliorer la fonctionnalité et le confort des terrasses existantes et des aménagements intérieurs et extérieurs permettront la création de nouvelles terrasses pour les logis n'en possédant pas encore. Ces terrasses recevront un revêtement en lames de bois exotique, rappelant les ponts des bateaux, limitant la réverbération de la lumière au sol et procurant un bon confort de température de contact. La mise en place de dispositifs de protection solaire de type tonnelle, pergola ou store automatisé permettra d'apporter un meilleur confort aux utilisateurs, surtout en plein été. Enfin des écrans séparatifs seront également prévus pour procurer plus d'intimité à chaque terrasse extérieure.



PHOTO N° 49



PHOTO N° 51



PHOTO N° 23



Les cheminements piétonniers seront clairement redessinés et sécurisés et des espaces de jeux seront créés et placés de façon à privilégier la proximité entre les parents et les enfants. Dans le même esprit, une petite place publique sera également créée. L'adjonction d'éléments de mobilier urbain (bancs, jardinières et corbeilles) et d'une fontaine permettra de compléter ces aires de jeux et cet espace public, lieux de rencontres et de convivialité. Le traitement des sols, les gammes choisies pour le mobilier urbain, pour l'éclairage extérieur et pour la signalétique permettront de conférer un caractère d'unité au traitement des espaces paysagers. L'utilisation du bois exotique et du métal, particulièrement bien adaptée au caractère général du site, sera privilégiée.

Le traitement végétal sera amélioré, notamment à proximité de certains bungalows, dans le cadre de leur remise en valeur. Des micocouliers seront plantés sur les aires de stationnement restructurées et dans le cadre de l'aménagement des terrasses, les plantations de certaines jardinières et des haies seront enrichies par l'adjonction de végétaux rustiques et peu gourmands en eau, d'essences typiquement méditerranéennes.



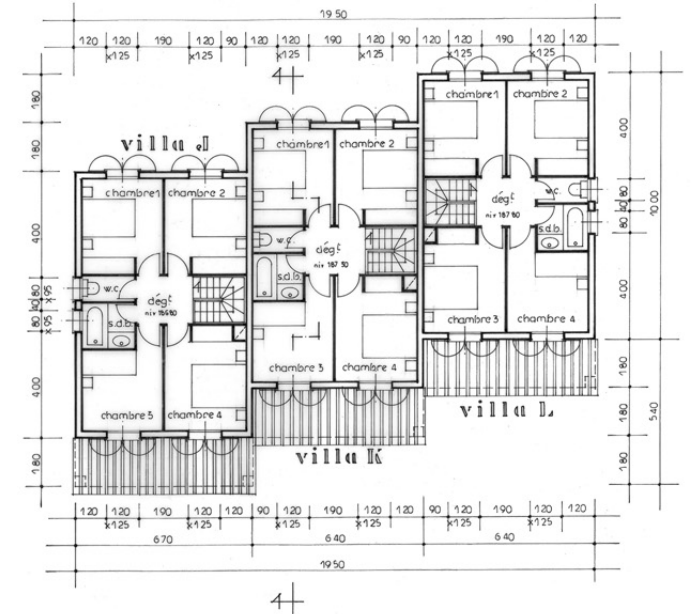
« LES HAUTS DE BILLETTE »
CONSTRUCTION DE 12 VILLAS
DRAGUIGNAN



MAITRE D'OUVRAGE PRIVE
MONTANT ESTIME DES TRAVAUX : 2 421 000 € H.T.
SHON : 1 600 M2
SHOB : 2 140 M2

ATELIER ARKHITEKTÔN

études architecturales et urbaines

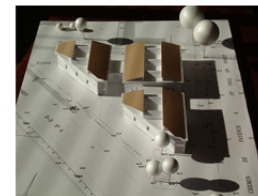




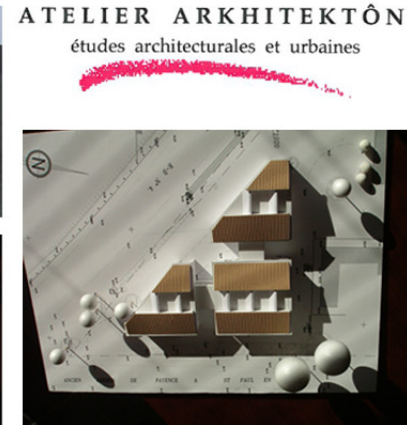
PHOTOS DE FIN DE CHANTIER



MONTAGE DE LA CHARPENTE



MAQUETTE D'ETUDE



MAQUETTE D'ETUDE



REALISATION D'UN GARAGE MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-FORET
LIVRAISON MAI 2009



AVANT TRAVAUX



MAQUETTE D'ETUDE

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE SAINT-PAUL-EN-FORET
MONTANT DES TRAVAUX : 513 000 € H.T.
SHON : 380 M2
SHOB : 386 M2



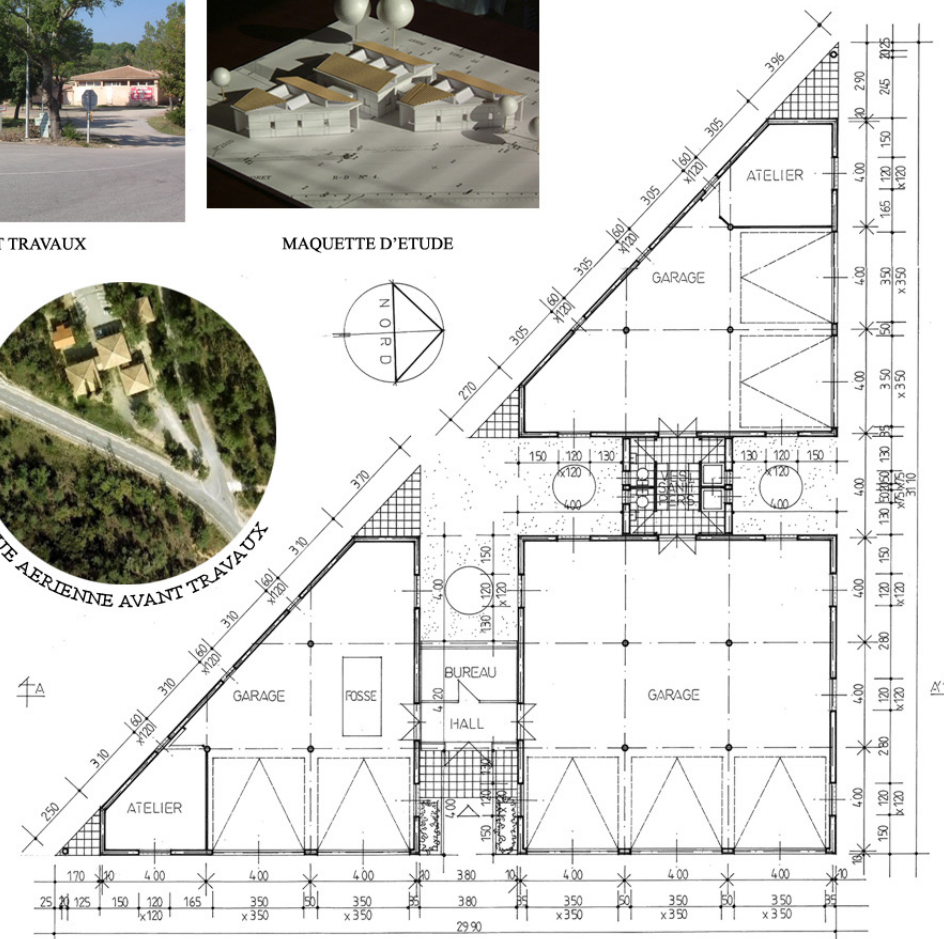
FACADE EST



FACADE NORD

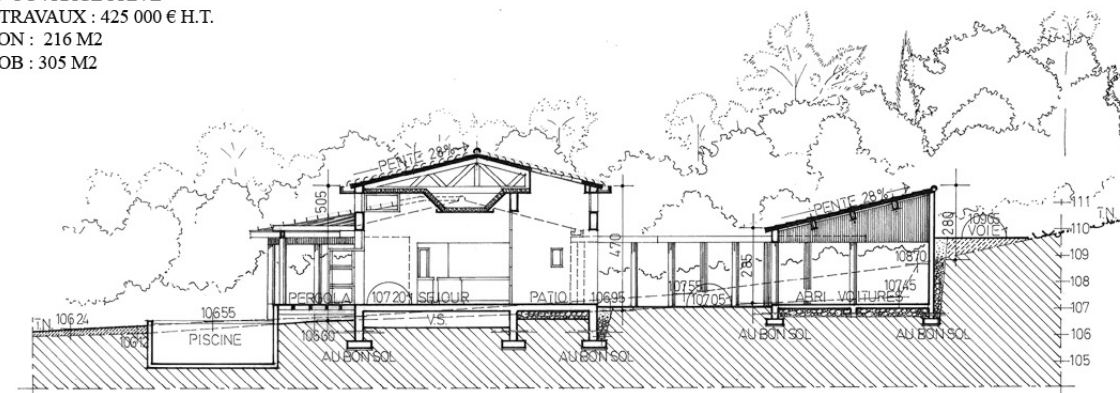


VUE AERIEENNE AVANT TRAVAUX

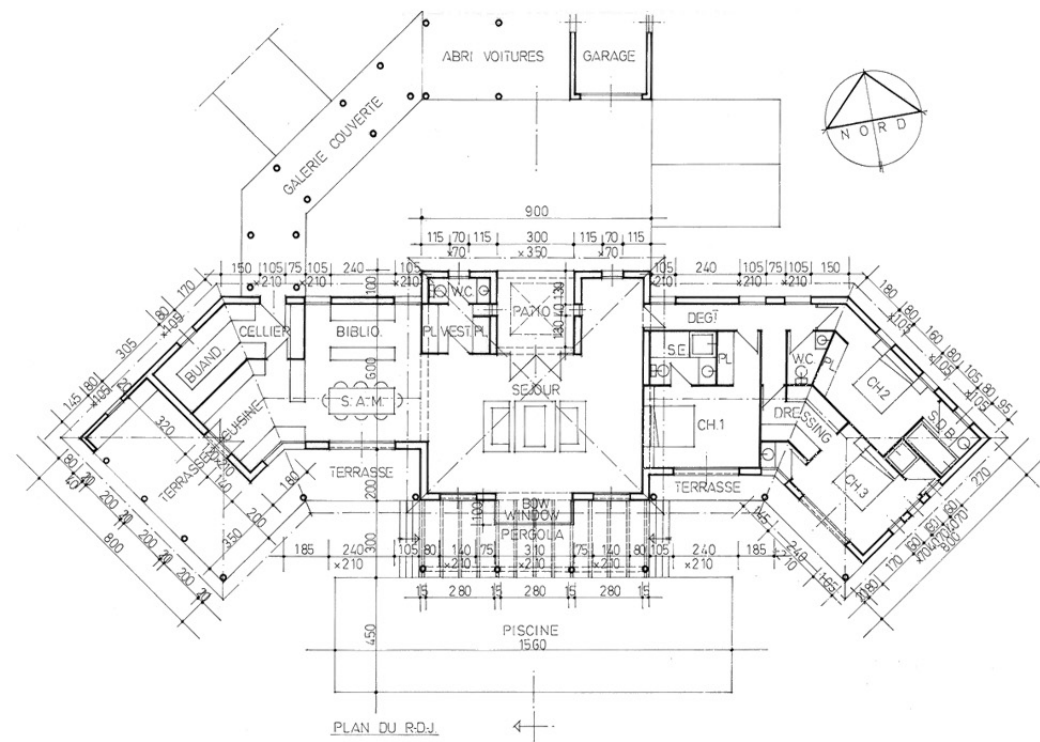
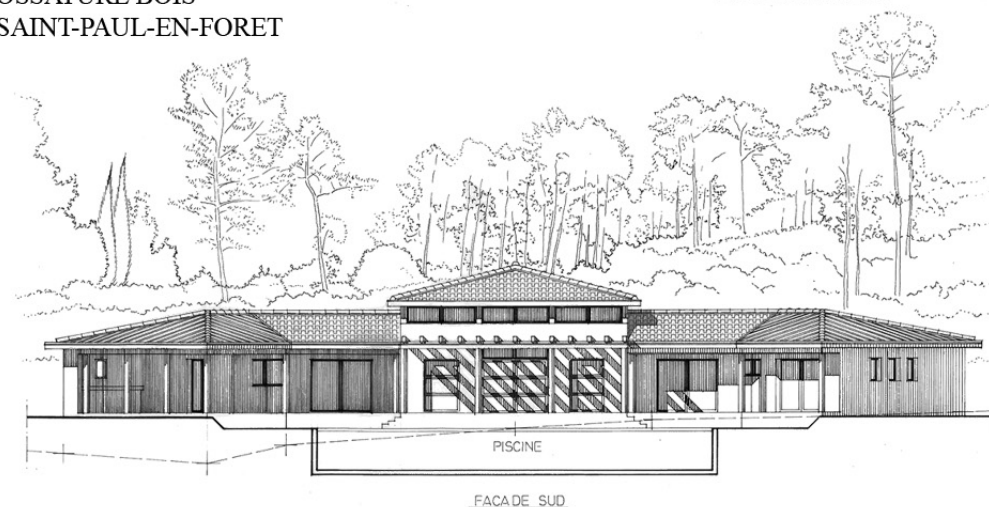


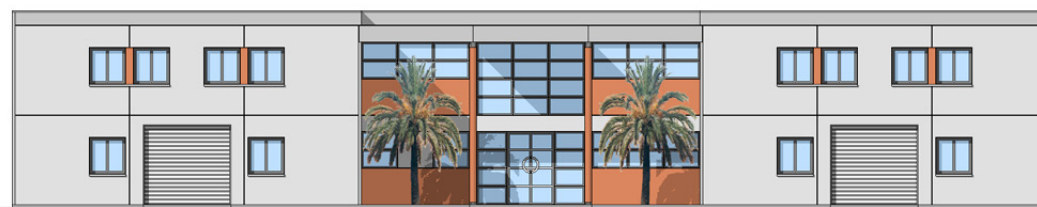
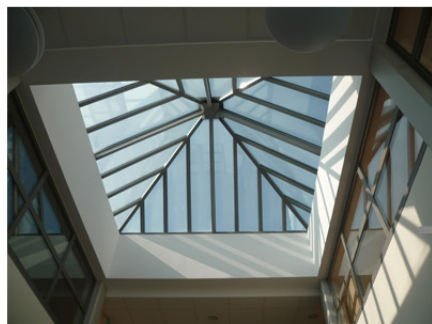
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE

MAÎTRE D'OUVRAGE PRIVE
MONTANT DES TRAVAUX : 425 000 € H.T.
SHON : 216 M²
SHOB : 305 M²



REALISATION D'UNE MAISON H.Q.E
A OSSATURE BOIS
A SAINT-PAUL-EN-FORET





MONTANT DES TRAVAUX : 1 216 000 € H.T.
 SHON TOTALE : 1 192 M2
 LIVRAISON 2011

REALISATION D'UN BATIMENT D'ENTREPRISE B.B.C.
 Z.A.C. LES FERRIERES II
 83 490 LE MUY

